

Tags de l'article:

- Accueillir, écouter, informer, orienter
- Toute pathologie
- Aidant et aidé
- Toutes tranches d'âge

Description :

**SPÉCIAL
CANICULE**



**Vous êtes
voisin d'une
personne seule
et fragile ?**

**Prenez soin
en propos
de l'inscri
sur le reg
des perso
isolées**

04 93 135 135
(coût d'un appel local)

ISOLÉES.

**En cas de canicule
professionnels et
bénévoles apportent
et assistance aux
inscrites.**



**Le CCAS de Nice rappelle l'importance
du Registre des personnes fragiles et isolées**

Face aux épisodes caniculaires et aux situations d'urgence, un dispositif d'accompagnement et d'information pour les personnes les plus vulnérables

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Nice invite les personnes âgées de 60 ans et plus, ainsi que les adultes handicapés résidant sur la commune, à s'inscrire sur le Registre des personnes fragiles et isolées. Ce dispositif gratuit et confidentiel permet de bénéficier d'une aide et d'un suivi personnalisés en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence, tels que les canicules, les grands froids ou les inondations.

Qui peut s'inscrire ?

- Les personnes âgées de 60 ans et plus
- Les adultes handicapés

Comment s'inscrire ?

L'inscription au Registre est simple et rapide. Elle peut se faire de plusieurs manières :

- **Par téléphone** : 04 93 135 135 du lundi au jeudi de 8h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à 15h45
- **Par courrier** : Service Lien Social Seniors - 11 rue Saint-François de Paule 06300 Nice (enveloppe avec la mention "confidentiel")
- **En personne** : Guichet Unique Nice Facile, 6 rue Tonduti de l'Escarène 06000 Nice
- **Par mail** : sage@ccas-nice.fr

Que propose le Registre ?

- **Information et aide en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence**: canicule, grand froid, inondation...
- **Appels téléphoniques réguliers** pour s'assurer de votre bien-être
- **Visites à domicile** en cas de besoin
- **Proposition d'animations et d'accompagnement dans les sorties**
- **Aide à la création de liens sociaux**

Un dispositif essentiel pour la sécurité et le bien-être des personnes fragiles

Le Registre des personnes fragiles et isolées est un maillon essentiel de la chaîne de solidarité mise en place par la Ville de Nice pour protéger ses habitants les plus vulnérables. En cas de situation d'urgence, il permet aux services de secours et d'aide sociale de cibler leurs interventions et de s'assurer que chaque personne isolée reçoit l'assistance dont elle a besoin.

Le CCAS de Nice appelle à la mobilisation de tous

Le CCAS de Nice invite l'ensemble des Niçois à se mobiliser pour sensibiliser leurs proches âgés ou handicapés à l'importance du Registre des personnes fragiles et isolées. En s'inscrivant, ces personnes font un geste simple qui peut leur sauver la vie.